

MÉTIERS DES PÈRES ET DES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS :

une mobilité sociale davantage liée à l'origine sociale qu'à l'origine géographique

Les fils et filles d'immigrés sont souvent d'origine ouvrière : selon l'enquête Trajectoires et Origines de 2008, deux descendants d'immigrés sur trois avaient un père ouvrier lorsqu'ils avaient 15 ans contre 39 % seulement des personnes sans ascendance directe immigrée (« population majoritaire »). Cette origine ouvrière est particulièrement fréquente pour les descendants d'immigrés d'Europe du sud et du Maghreb, avec une surreprésentation dans ce dernier cas d'ouvriers non qualifiés. La mobilité sociale des descendants et des descendantes d'immigrés est assez fréquente : un tiers des fils et filles d'immigrés en emploi occupent, entre 35 et 50 ans, un emploi plus qualifié que leur père au même âge. Cette mobilité professionnelle reflète en large partie les mutations du marché du travail (baisse du travail non qualifié, tertiarisation des emplois) et l'élévation du niveau de formation. À caractéristiques sociodémographiques identiques (sexe, diplôme, origine sociale du père...), les chances de connaître une mobilité socioprofessionnelle ne varient pas significativement selon l'origine géographique. Les descendants d'immigrés accèdent aux emplois de la fonction publique dans des proportions légèrement inférieures à celles des descendants de parents non immigrés. Les descendants d'immigrés du Maghreb ont davantage de difficultés à accéder à un emploi stable.

L'enquête Trajectoires et Origines, menée par l'Insee et l'Ined en 2008, permet de comparer la situation actuelle sur le marché du travail des descendants d'immigrés à celle de leur père lorsqu'ils avaient 15 ans et ce faisant d'étudier les phénomènes de mobilité sociale d'une génération à l'autre. Les descendants d'immigrés étudiés ici sont des personnes âgées de 35 à 50 ans au moment de l'enquête, nées en France d'un père immigré (et d'une mère immigrée ou non). Pour étudier la mobilité sociale « intergénérationnelle », leur profession actuelle est comparée à celle exercée par leur père lorsqu'ils avaient 15 ans de façon à mettre en regard des situations professionnelles à une « période » à peu près équivalente de la vie professionnelle (1) et éviter ainsi certaines distorsions liées à des différences d'ancienneté en emploi et de déroulement de la carrière professionnelle.

Les pères des descendants d'immigrés : majoritairement ouvriers

Interrogés sur la situation sur le marché du travail de leurs pères lorsqu'ils avaient 15 ans, 94 % des descendants d'immigrés (2) ont répondu que leur père était en emploi, 5 % qu'il était inactif (retraité ayant déjà travaillé ou non) et moins de 1 % qu'il était au chômage. L'origine ouvrière des fils et des filles d'immigrés est très marquée (tableau 1). 66 % des descendants d'immigrés avaient un père ouvrier contre 39 % seulement pour la population majoritaire (3) L'origine ouvrière est particulièrement importante pour les

(1) La plupart des pères sont dans la tranche d'âge 35-50 ans quand leurs enfants ont 15 ans.

(2) Les descendants d'immigrés (ayant un père immigré et une mère immigrée ou non) âgés de 35-50 ans représentent 10 % de la population de l'enquête Trajectoires et Origines âgée de 35 à 50 ans.

(3) La population majoritaire représente l'ensemble des Français sans ascendance migratoire directe immigrée ou ultramarine.

Tableau 1 • Les professions exercées par les pères des descendants d'immigrés et de la population majoritaire

En %

	Agriculteurs	Artisans, commerçants	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers dont	Ouvriers qualifiés	Ouvriers non qualifiés	Non réponse
Descendants dont le père est né :									
Maghreb.....	0,7	11,1	2,9	5,3	7,7	70,2	38,3	32,0	2,2
Europe du sud.....	0,0	17,1	2,1	6,6	2,9	70,1	46,1	24,0	1,2
Autre Europe.....	2,3	9,6	8,7	10,3	7,3	55,8	35,2	20,6	5,8
Autres pays.....	4,1	14,0	15,0	12,8	13,7	35,8	23,8	12,0	4,7
Ensemble des descendants de père immigré.....	1,7	13,3	3,9	7,0	5,6	66,3	41,0	25,3	2,1
Population majoritaire.....	6,9	13,7	9,7	16,4	11,2	39,1	26,4	12,7	3,5
Ensemble population métropole	6,4	13,5	9,3	15,7	10,7	41,2	27,5	13,7	3,0

Lecture : les personnes dont le père est immigré et né au Maghreb occupent à 70,2 % des emplois d'ouvriers à 35-50 ans.

Champ : individus âgés de 35-50 ans ayant terminé leurs études et travaillant ou ayant déjà travaillé. La profession du père est renseignée au moment où la personne enquêtée avait 15 ans. Pour les ouvriers, l'emploi non qualifié est défini à partir des codes de la nomenclature Insee des professions et catégories socioprofessionnelles (codes 67, 68 et 69 de la PCS 2003).

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoire et Origines ; calculs Dares.

descendants d'immigrés venus du Maghreb et d'Europe du sud (4), avec une surreprésentation dans le premier cas d'ouvriers non qualifiés. Alors que la part des ouvriers non qualifiés ne représente que le tiers environ de l'emploi total ouvrier pour les pères dans la population majoritaire, cette part s'élève à 50 % pour les pères immigrés nés en Algérie. Les pères immigrés nés en Europe du sud sont presque aussi nombreux à être ouvriers qualifiés que ceux de la population majoritaire (les deux tiers environ).

Par contraste, les pères immigrés occupant des professions intermédiaires (7 %) sont deux fois moins nombreux que ceux de la population majoritaire (16 %). Ils sont près de trois fois moins nombreux (4 %) à exercer des fonctions de cadres que ceux de la population majoritaire (10 %). Les artisans et les commerçants, sont pratiquement aussi nombreux pour les pères des descendants et des descendantes d'immigrés (13 %) que pour la population majoritaire (14 %). Le fait que les pères des descendants d'immigrés soient pratiquement absents chez les agriculteurs (2 % contre 7 % pour la population majoritaire) alors que beaucoup d'entre eux proviennent de milieux ruraux, notamment dans les courants migratoires plus anciens (Maghreb, Europe du sud), s'explique aisément : on devient souvent agriculteur de père en fils et cette transmission du métier (et du capital) est rendue pratiquement impossible par la migration.

Les mères de descendants d'immigrés maghrébins : très souvent inactives

Entre les mères de la population majoritaire et celles (immigrées ou non) des descendants et descendantes d'immigrés, des différences importantes de comportement d'activité se manifestent : les premières ont été plus souvent en emploi et moins souvent inactives que les secondes. La situation des mères des descendants d'immigrés du Maghreb est assez spécifique par rapport à celle des mères des descendants d'immigrés d'origine européenne. Dans les

familles maghrébines, seule une mère sur trois environ travaillait lorsque ses enfants avaient 15 ans et une sur dix environ ne travaillait pas mais avait déjà travaillé auparavant, contre respectivement 45 % et 52 % pour les mères de descendants d'immigrés d'origine européenne et d'Europe du sud. Les mères des descendants d'immigrés du Maghreb restent davantage « au foyer » pour élever leurs enfants, plus nombreux en moyenne (6,8 enfants en moyenne pour les mères nées en Algérie et 4,7 enfants pour les mères nées au Maroc ou en Tunisie contre 3,9 pour les mères nées au Portugal ou en Espagne ou en Italie). Elles sont aussi moins diplômées que les autres mères : 70 % d'entre elles n'ont aucun diplôme contre respectivement 57 % et 39 % pour les mères des fils et des filles de pères immigrés d'Europe du sud ou d'Europe. À caractéristiques sociodémographiques données (5) (ancienneté de séjour, nombre d'enfants, niveau de diplôme), les « chances » d'avoir été inactive pour les mères des descendants d'immigrés maghrébins sont nettement plus élevées.

Quand elles travaillent ou ont déjà travaillé, les mères des fils et des filles d'immigrés sont avant tout employées (55 %) et ouvrières (23 %). Les écarts selon les origines géographiques sont relativement peu importants. Elles sont aussi nombreuses à être cadres ou professions intermédiaires que les pères des descendants d'immigrés (11 %).

Des difficultés d'insertion en emploi stable plus importantes pour les fils et les filles d'immigrés maghrébins

Les filles d'immigrés maghrébins mettent pratiquement deux fois plus de temps (2,5 années) pour accéder au premier emploi stable que la population majoritaire (1,3 année) ou les filles d'immigrés d'Europe du sud (1,3 année). On retrouve des écarts semblables pour les hommes. Ainsi, les fils d'immigrés maghrébins mettent également

(4) L'Europe regroupe ici l'Europe des 27 pays hors Portugal, Espagne et Italie.

(5) La référence est une mère de la population majoritaire, sans diplôme, ayant un enfant. Pour les mères immigrées, la durée de séjour a également été introduite dans le modèle.

plus de temps pour trouver un emploi stable (2,1 années) que les fils d'immigrés d'Europe du sud (0,9 année) ou de la population majoritaire (1,0 année). Plusieurs facteurs sont susceptibles d'expliquer ces écarts : niveau d'éducation plus faible pour les fils et les filles d'immigrés maghrébins, difficultés à accéder à un emploi par la mobilisation de leurs propres réseaux...

Le temps passé en emploi stable (périodes d'emploi d'une durée d'un an ou plus) depuis la sortie du système scolaire est moindre pour les descendants d'immigrés maghrébins (tableau 2). Alors que les fils de la population majoritaire et les descendants d'immigrés d'Europe ou d'Europe du sud ont passé près de 90 % de leur temps dans des périodes d'emploi de plus d'un an, ce n'est le cas que de 79 % du temps passé par les fils d'immigrés maghrébins. Il en est de même pour les femmes : les filles de la population majoritaire et les filles d'immigrés d'Europe du sud ont passé 80 % de leur temps dans des périodes d'emploi de plus d'un an depuis leur sortie de scolarité contre 67 % pour les filles d'origine maghrébine.

Si pour l'ensemble des descendants d'immigrés, les périodes de chômage, d'inactivité, d'alternance emploi/chômage correspondent à 13 % de leur temps depuis la fin des études, cette part est de 21 % pour les fils de pères immigrés nés au Maghreb, traduisant les difficultés propres de l'insertion sur le marché du travail des fils d'immigrés

maghrébins particulièrement touchés par le chômage, l'instabilité de leur emploi ou l'inactivité. Les fils d'immigrés maghrébins ont ainsi passé deux fois plus de temps au chômage et dans des situations professionnelles instables que les autres descendants d'immigrés.

Comparativement, le temps passé en inactivité est plus fréquent pour les descendantes d'immigrés. Il concerne 16 % du temps écoulé depuis la fin de scolarité contre 13 % pour les femmes de la population majoritaire, soit trois fois plus environ que pour les hommes de la population majoritaire ou les fils d'immigrés. Le temps passé en inactivité est nettement plus fréquent pour les filles d'immigrés maghrébins (20 %) alors que le temps passé dans des périodes d'emploi de plus d'un an est plus faible (67 % contre 80 % pour la population majoritaire).

Les chances d'accéder à une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celle du père sont équivalentes entre les enfants de père immigré et ceux issus de la population majoritaire

Les fils d'immigrés sont beaucoup moins souvent ouvriers que leur père : 42 % d'entre eux étaient ouvriers dans leur emploi actuel ou le dernier

Tableau 2 • Répartition du temps passé en emploi, inactivité, chômage, ou alternance emploi/chômage/inactivité depuis la sortie du système scolaire, selon l'origine En %

	Périodes d'emploi de plus d'un an	Périodes de chômage de plus d'un an	Périodes d'inactivité de plus d'un an	Alternance emploi/chômage/inactivité	Ensemble
Hommes					
Descendants de père immigré né					
Maghreb.....	79,4	6,4	4,7	9,2	100,0
Europe du sud.....	91,0	2,4	3,7	2,9	100,0
Autre Europe.....	90,3	1,8	3,7	4,2	100,0
Autres pays.....	88,5	2,8	3,7	5,0	100,0
Ensemble descendants de père immigré.....	87,2	3,4	4,5	4,9	100,0
Population majoritaire.....	89,1	2,9	4,5	3,5	100,0
Ensemble population métropole.....	88,3	3,3	4,2	4,2	100,0
Femmes					
Descendantes de père immigré né					
Maghreb.....	67,2	5,8	19,8	7,2	100,0
Europe du sud.....	80,0	3,8	12,8	3,3	100,0
Autre Europe.....	75,4	4,3	14,0	6,2	100,0
Autres pays.....	78,9	2,6	15,2	3,3	100,0
Ensemble descendantes de père immigré.....	75,3	4,3	15,6	4,8	100,0
Population majoritaire.....	80,3	3,4	13,1	3,2	100,0
Ensemble population métropole.....	69,2	4,5	22,1	4,2	100,0
Hommes et femmes					
Descendants et descendantes de père immigré né					
Maghreb.....	71,8	6,1	14,2	7,9	100,0
Europe du sud.....	85,3	3,2	8,4	3,1	100,0
Autre Europe.....	82,9	3,1	8,8	5,2	100,0
Autres pays.....	83,1	2,8	10,1	4,0	100,0
Ensemble descendants descendantes de père immigré.....	80,7	3,9	11,0	4,4	100,0
Population majoritaire.....	84,3	3,2	9,2	3,3	100,0
Ensemble population métropole.....	83,6	3,6	8,7	4,1	100,0

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoire et Origines ; calculs Dares.

Lecture : depuis la sortie du système scolaire, les descendants d'immigrés ont passé 87,2 % de leur temps dans des périodes d'emploi de plus d'un an, 3,4 % dans des périodes de chômage de plus d'un an, 4,5 % dans des périodes d'inactivité de plus d'un an et 4,9 % dans des périodes alternant des passages de moins d'un an en emploi, au chômage ou en inactivité.

Champ : individus âgés de 35-50 ans ayant terminé leurs études et travaillant ou ayant déjà travaillé.

Tableau 3 • **Catégories socioprofessionnelles des descendant(e)s d'immigrés et de la population majoritaire au dernier emploi**

En %

	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres	Indépendants*	Non réponse	Total
Hommes							
Descendants de père immigré né							
Maghreb.....	45,2	16,0	17,2	7,9	11,4	2,2	100,0
Europe du sud.....	41,0	12,1	21,8	14,8	9,5	0,8	100,0
Autre Europe.....	43,6	13,0	20,1	17,0	6,3	0,0	100,0
Autres pays.....	32,8	12,8	20,4	29,6	4,4	0,0	100,0
Ensemble descendants d'immigrés.....	42,1	13,4	20,1	13,8	9,6	1,0	100,0
Population majoritaire.....	29,7	12,0	26,5	19,9	11,8	0,0	100,0
Ensemble population métropole.....	32,3	12,4	25,1	18,7	11,2	0,3	100,0
Femmes							
Descendantes de père immigré né							
Maghreb.....	13,0	54,9	16,3	11,7	4,1	0,0	100,0
Europe du sud.....	8,8	56,9	18,0	8,2	8,1	0,0	100,0
Autre Europe.....	7,3	48,4	20,9	20,3	2,9	0,2	100,0
Autres pays.....	3,4	39,9	40,8	15,8	0,0	0,0	100,0
Ensemble descendantes d'immigrés.....	9,6	54,1	19,5	10,9	5,6	0,3	100,0
Population majoritaire.....	8,5	45,7	23,9	15,2	6,7	0,0	100,0
Ensemble population métropole.....	9,4	47,0	22,7	14,5	6,3	0,1	100,0

* Données non significatives par origine géographique.

Lecture : au dernier emploi, 42,1 % des descendants d'immigrés étaient ouvriers, 13,4 % employés...

Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

emploi qu'ils ont occupé (tableau 3), contre 66 % pour leur père. À l'inverse, les emplois de professions intermédiaires ou de cadres sont plus fréquents. 14 % des fils d'immigrés occupent (ou ont occupé) un emploi de cadre et 20 % un emploi de professions intermédiaires, alors que ces emplois n'étaient occupés que par 4 % et 7 % de leurs pères. Les filles d'immigrés sont très concentrées dans la catégorie « employées » (54 % des descendantes d'immigrés), comme celles de la population majoritaire (46 %). 20 % des filles d'immigrés occupent un emploi de professions intermédiaires et 11 % un emploi de cadres.

La mobilité socioprofessionnelle entre les pères et leurs enfants est analysée ici à travers deux indicateurs : le premier mesure les changements de catégories socioprofessionnelles définies au sens large (employé/ouvrier ; profession intermédiaire ; cadre). Le second analyse les mobilités entre emplois non qualifiés et qualifiés au sein de la catégorie ouvrier/employé (6).

24 % des fils d'immigrés ont connu une mobilité ascendante en accédant à une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celle de leur père (profession intermédiaire ou cadre) (tableau 4). Les filles d'immigrés sont un peu moins nombreuses (19 %) à avoir bénéficié d'une mobilité ascendante. Ces proportions sont proches de celles observées pour la population majoritaire (respectivement 24 % et 18 %). Les fils d'immigrés originaires du Maghreb sont nettement moins nombreux à accéder à une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celle de leur père (17 %) tandis que pour les filles, les mobilités les moins fréquentes sont observées pour celles dont le père est originaire d'Europe du sud (17 %).

Ces mobilités renvoient pour partie aux mutations du marché du travail (baisse du travail non

qualifié, tertiarisation des emplois) et à l'élévation du niveau de formation. Une fois contrôlé des principales variables sociodémographiques (7), l'effet de l'origine géographique des pères sur la probabilité de connaître une mobilité ascendante par changement de catégorie socioprofessionnelle n'est plus significatif (tableau 5). L'effet du diplôme est très important : avoir un diplôme de niveau Bac+3 ou plus augmente de plus de trois fois les chances d'être en mobilité ascendante par rapport à un diplôme de niveau Bac. Un statut professionnel déjà élevé du père (profession intermédiaire ou cadre) réduit par nature les chances de mobilité sociale ascendante, l'acquisition d'un emploi qualifié par le père les augmente de façon modérée. Le fait d'avoir connu au moins une interruption de carrière ou d'avoir une mère inactive joue défavorablement sur les chances de mobilité ascendante.

La mobilité par l'accès à un emploi qualifié d'ouvriers ou d'employés concerne plus d'un descendant d'immigré sur dix

La mobilité par l'occupation d'un emploi qualifié d'ouvrier ou d'employé alors que le père occupait un emploi non qualifié constitue une autre voie de mobilité sociale. Ces mobilités concernent plus d'un fils d'immigré sur dix et un peu moins d'une fille d'immigré sur dix (tableau 6). Ces mobilités par la qualification sont plus fréquentes pour les fils et les filles d'immigrés que pour la population majoritaire, notamment en raison du niveau de qualification souvent moins élevé de leurs pères. En prenant une définition plus large de la mobilité ascendante qui inclurait les promotions vers un emploi qualifié et celles issues de la mobilité

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

(6) La définition de l'emploi non qualifié adoptée est celle d'O. Chardon. Elle est définie à partir des codes de la nomenclature Insee des professions et catégories socioprofessionnelles de la PCS 2003 (codes 5216, 5217, 5222, 5317, 5415, 5417, 5512, 5518, 5519, 5521, 5611, 5614, 5631, 5632, 5633, 5634).

(7) Les variables prises en compte sont le sexe, l'origine du père, le diplôme, la catégorie socioprofessionnelle du père, l'activité professionnelle antérieure de la mère, l'existence éventuelle d'une interruption de carrière et le nombre d'enfants.

Tableau 4 • Mobilités professionnelles des descendant(es) d'immigrés au dernier emploi occupé par rapport aux professions de leurs pères

En %

	Mobilité ascendante			Mobilité descendante			Pas de mobilité	Autres **	Total
	Augmentation de la qualification de l'emploi (ouvrier ou employé)	Changement de catégorie socioprofessionnelle *	Ensemble	Diminution de qualification de l'emploi (ouvrier ou employé)	Changement de catégorie socioprofessionnelle *	Ensemble			
Hommes									
Descendants de père immigré né									
Maghreb.....	13,9	16,6	30,5	9,2	4,6	13,8	36,0	19,7	100,0
Europe du sud.....	11,2	27,9	39,1	6,9	3,7	10,6	29,7	20,6	100,0
Autre Europe.....	13,5	22,4	35,9	4,7	4,0	8,7	38,1	17,3	100,0
Autres pays.....	2,5	26,4	28,9	8,6	8,9	17,5	36,0	17,6	100,0
Ensemble des descendants d'immigrés	11,7	23,9	35,6	7,4	4,3	11,7	32,9	19,8	100,0
Population majoritaire.....	5,5	23,9	29,4	9,7	4,3	14,0	29,8	26,8	100,0
Ensemble population métropole.....	6,4	23,3	29,7	9,2	4,8	14,0	29,5	26,8	100,0
Femmes									
Descendantes de père immigré né									
Maghreb.....	11,4	22,1	33,5	19,1	2,0	21,1	28,6	16,8	100,0
Europe du sud.....	8,4	16,7	25,1	20,5	4,8	25,3	27,0	22,6	100,0
Autre Europe.....	5,2	18,7	23,9	6,8	8,6	15,4	38,9	21,8	100,0
Autres pays.....	2,7	24,7	27,4	11,8	5,4	17,2	21,0	34,4	100,0
Ensemble des descendantes d'immigrés	8,7	19,4	28,1	17,9	4,6	22,5	28,2	21,2	100,0
Population majoritaire.....	4,1	18,2	22,3	14,4	10,9	25,3	27,9	24,5	100,0
Ensemble population métropole.....	4,4	17,8	22,2	14,8	10,9	25,7	27,7	24,4	100,0

* Trois catégories socioprofessionnelles sont considérées ici ; employé/ouvrier ; professions intermédiaires ; cadres

** Autres : mobilités vers statut indépendant ou salarié ; non réponse.

Lecture : au dernier emploi, 35,6 % des descendants d'immigrés ont connu une mobilité ascendante soit en ayant un emploi qualifié d'ouvrier ou d'employé alors que leurs pères occupaient un emploi non qualifié d'ouvrier ou d'employé (11,7%), soit en travaillant dans une catégorie socioprofessionnelle supérieure à celles de leurs pères (23,9%), 11,7% ont connu par contre une mobilité descendante soit en ayant un emploi non qualifié d'ouvrier ou d'employé alors que leur père avait un emploi qualifié (7,4%), soit en travaillant dans une catégorie socioprofessionnelle inférieure à celles de leurs pères (4,3%).

Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

Tableau 5 • Impact des caractéristiques sociodémographiques sur le fait d'avoir une mobilité ascendante avec changement de catégorie socioprofessionnelle et sur le fait d'être cadre

	Chances d'avoir une mobilité ascendante avec changement de catégorie socioprofessionnelle		Chances d'être cadre	
	Modèle 1 : origines géographiques du père regroupés	Modèle 2 : origines géographiques du père détaillées	Modèle 1 : origines géographiques du père regroupés	Modèle 2 : origines géographiques du père détaillées
Origine géographique				
Population majoritaire.....		Réf	Réf	Réf
Descendants d'immigré dont le père est né :				
Maghreb.....		1,14(ns)		1,27(ns)
Europe du sud.....		1,08 (ns)		1,19 (ns)
Autre Europe.....		1,01(ns)		1,77**
Autres pays.....		1,36 (ns)		1,27 (ns)
Descendants dont le père est immigré.....	0,91 (ns)		1,28 (ns)	
Sexe.....				
Hommes.....	Réf	Réf	Réf	Réf
Femme.....	0,44***	0,43***	0,41***	0,41***
Diplôme.....				
Sans diplôme.....	0,17***	0,17***	0,12***	0,12***
Inférieur au Bac.....	0,38***	0,30***	0,31***	0,31***
Bac.....	Réf	Réf	Réf	Réf
Bac+2.....	3,5***	3,8***	2,29***	2,31***
Bac+3 ou plus.....	11,2***	11,1***	13,8***	13,8***
Catégorie socioprofessionnelle du père.....				
Ouvrier/employé non qualifié.....	Réf	Réf	Réf	Réf
Ouvrier/employé qualifié.....	1,15 (ns)	1,1 (ns)	1,43**	1,41**
Profession intermédiaire.....	0,28*	0,26*	2,0*	1,89*
Cadre.....	0,01 (ns)	0,01 (ns)	2,85*	2,88*
Indépendant.....	0,01(ns)	0,01 (ns)	1,58*	1,56**
Mère active.....	1,29*	1,32*	1,22**	1,23**
Nombre d'enfants.....	0,98	0,99 (ns)	1,0 (ns)	1,0 (ns)
Âge.....				
40-50 ans.....	Réf	Réf	Réf	Réf
35-40 ans.....	0,58***	0,57***	0,65***	0,61***
Au moins une interruption de carrière.....	0,58***	0,65***	0,72***	0,72***

Lecture : un enfant de cadre a une probabilité 2,8 fois supérieure d'être cadre plutôt que de ne pas l'être par rapport à un enfant d'ouvrier ou d'employé non qualifié présentant les mêmes caractéristiques (origine géographique, sexe, âge, niveau de diplôme, etc.). Les rapports de chance significatifs au seuil de 1 %, 5 % et 10 % sont signalés par une ***, **, *.

Ns : non significatif.

Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

vers les professions intermédiaires ou les cadres, les mobilités ascendantes concernent un tiers des fils et les filles d'immigrés.

Les mobilités descendantes « au sens large » au regard de la catégorie socioprofessionnelle du père concernent davantage les filles que les fils d'immigrés (respectivement 23 % et 12 %) comme pour la population majoritaire (25 % pour les femmes et 14 % pour les hommes). Ces mobilités descendantes sont souvent liées à l'occupation d'un emploi moins qualifié d'ouvrier ou d'employé.

L'origine sociale prime pour la mobilité vers les professions de cadres quelle que soit l'origine géographique

Les fils et les filles d'immigrés devenus cadres ou professions intermédiaires ont plus souvent que la population majoritaire des origines ouvrières : parmi les cadres, 26 % des hommes et 18 % des femmes de la population majoritaire ont un père ouvrier contre 46 % pour les fils et 45 % pour les filles d'immigrés (tableau 6). Cet écart reflète toutefois essentiellement la plus forte origine ouvrière des fils et des filles d'immigrés.

En effet, à origine sociale ouvrière équivalente, les fils et les filles d'immigrés ont une « destinée » sociale proche de celle des hommes et des femmes de la population majoritaire. Quand le père est ouvrier, les fils d'immigrés deviennent un peu moins d'une fois sur deux ouvriers (49 %) tandis que les filles d'immigrés deviennent un peu plus d'une fois sur deux employées (59 %) (tableau 7). Les ordres de grandeur pour les hommes et pour les femmes de la population majoritaire sont proches : respectivement 45 % et 56 %. Les écarts sont un peu plus prononcés pour l'accès aux professions de cadres entre fils

d'ouvriers de la population majoritaire (13 %) et fils d'ouvriers immigrés (9 %). À caractéristiques sociodémographiques identiques toutefois, le fait d'avoir un père immigré n'a pas d'effet significatif sur les chances de devenir cadre. La probabilité de devenir cadre augmente surtout avec l'origine sociale du père et le niveau de diplôme. À l'inverse, être une femme ou avoir connu au moins une interruption de carrière diminue sensiblement cette probabilité (tableau 5).

Un accès à la Fonction publique des descendants d'immigrés un peu inférieur à celui de la population majoritaire

Entre 35-50 ans, 17 % des fils et 29 % des filles d'immigrés occupant un emploi travaillent dans la Fonction publique (8). Ces proportions sont légèrement inférieures à celles de la population majoritaire (respectivement 19 % et 31 %) (tableau 8). La présence dans la Fonction publique varie selon l'origine géographique. Les descendants de père maghrébin occupent ainsi un peu moins fréquemment un emploi dans la Fonction publique (16 %) que ceux issus d'autres origines géographiques. Pour les filles d'immigrés, ce sont celles issues d'Europe du sud qui sont les moins souvent positionnées sur des postes dans la Fonction publique (27 %). Une des raisons souvent avancées de la sous-représentation des descendants d'immigrés dans la Fonction publique tient au fait qu'ils ont moins souvent des parents fonctionnaires, alors que la transmission intergénérationnelle de ce statut est élevée [5].

Seuls 8 % des pères immigrés occupant un emploi travaillaient dans la Fonction publique quand leurs enfants avaient 15 ans pour 22 % des pères de la population majoritaire. Les pères immigrés disposaient en effet de faibles niveaux de qualification (la plupart étaient ouvriers non qualifiés sans diplôme). Mais surtout, l'accès à l'emploi

(8) La Fonction publique regroupe les salariés de l'État et ceux des collectivités locales, des HLM et des hôpitaux.

Tableau 6 • Origine ouvrière des fils et des filles, selon l'origine géographique

En %

Proportion de descendants de père ouvrier selon la CS occupée à 35-50 ans	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres	Indépendants	Ensemble
Hommes						
Maghreb.....	76,1	88,8	55,8	47,4	35,5	67,5
Europe du sud.....	75,8	67,0	76,6	54,2	54,1	69,6
Autre Europe.....	82,8	41,5	54,9	36,1	53,0	62,0
Autres pays.....	72,7	61,9	49,2	16,4	9,4	47,5
Ensemble descendants d'immigrés.....	76,5	72,1	67,2	45,5	46,0	66,7
Population majoritaire.....	59,7	37,8	34,3	26,5	22,5	39,3
Ensemble France métropolitaine.....	60,4	40,8	37,7	27,5	27,1	42,3
Femmes						
Maghreb.....	79,9	76,4	69,2	56,3	73,6	67,5
Europe du sud.....	86,9	74,0	58,8	55,5	71,7	69,6
Autre Europe.....	40,8	62,3	39,0	23,7	18,0	62,0
Autres pays.....	48,8	32,5	21,6	16,9	0,0	47,5
Ensemble descendants d'immigrés.....	79,9	71,5	53,6	45,5	70,1	66,7
Population majoritaire.....	59,7	47,5	30,3	17,9	32,5	39,3
Ensemble France métropolitaine.....	60,6	48,9	31,9	19,3	34,6	42,3

Lecture : 75,8 % des fils d'immigrés nés en Europe du sud et devenus ouvriers ont un père ouvrier.

Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine et ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

Tableau 7 • Destinée professionnelle des fils et des filles d'ouvriers, selon l'origine géographique et le sexe

En %

Poste occupé à 35-50 ans par les fils d'ouvriers immigrés	Ouvriers	Employés	Professions intermédiaires	Cadres	Indépendants	Ensemble
Hommes						
Maghreb.....	52,1	21,5	14,6	5,7	6,1	100,0
Europe du sud.....	45,0	11,7	24,1	11,4	7,8	100,0
Autre Europe.....	58,3	8,6	17,8	9,9	5,4	100,0
Autres pays.....	50,6	16,8	21,3	10,3	1,0	100,0
Ensemble descendants d'immigrés.....	48,7	14,6	20,5	9,5	6,7	100,0
Population majoritaire.....	45,1	11,5	23,1	13,4	6,9	100,0
Ensemble France métropolitaine.....	46,2	11,9	22,3	12,2	7,4	100,0
Femmes						
Maghreb.....	14,3	57,6	15,4	8,5	4,2	100,0
Europe du sud.....	10,8	59,5	15,0	6,5	8,2	100,0
Autre Europe.....	6,6	64,6	17,4	10,3	1,1	100,0
Autres pays.....	6,4	49,7	33,7	10,2	0,0	100,0
Ensemble descendantes d'immigrés.....	11,7	58,8	15,9	7,6	6,0	100,0
Population majoritaire.....	13,0	55,8	18,6	7,0	5,6	100,0
Ensemble France métropolitaine.....	14,0	56,1	17,7	6,9	5,3	100,0

Lecture : les fils de père immigré ouvrier né en Europe du sud sont 45,0 % à être ouvriers, 11,7 % employés, 24,1 % professions intermédiaires, 11,4 % cadres et 7,8 % travailleurs indépendants.

Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine et ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

Tableau 8 • Structure des emplois par secteur d'activité selon l'origine géographique et le sexe

En %

	Salariés de l'État, des collectivités locales, HLM, hôpitaux publics	Salarié d'une entreprise, d'un artisan ou d'une association	Salarié d'un particulier	Chef d'entreprise, PDG, gérant minoritaire	Indépendant ou à son compte	Total
Hommes						
Descendants de père immigré né						
Maghreb.....	15,8	69,8	0,6	3,4	10,4	100,0
Europe du sud.....	17,6	70,1	0,4	2,6	9,2	100,0
Autre Europe.....	19,2	73,3	0,0	0,4	7,1	100,0
Autres pays.....	19,6	67,9	0,3	2,4	9,7	100,0
Ensemble descendants d'immigrés.....	17,4	70,2	0,4	2,6	9,4	100,0
Population majoritaire.....	19,3	64,0	1,5	2,7	12,5	100,0
Ensemble population métropole.....	18,1	65,3	2,0	2,5	12,1	100,0
Femmes						
Descendantes de père immigré né						
Maghreb.....	30,9	56,8	7,8	0,1	4,4	100,0
Europe du sud.....	27,2	56,7	7,7	1,9	6,6	100,0
Autre Europe.....	33,1	47,8	10,8	3,7	4,6	100,0
Autres pays.....	32,5	55,3	6,3	0,9	5,0	100,0
Ensemble descendantes d'immigrés.....	29,3	55,9	7,9	1,4	5,6	100,0
Population majoritaire.....	30,9	52,5	6,5	0,2	9,9	100,0
Ensemble population métropole.....	29,8	53,1	7,0	0,9	9,3	100,0

Lecture : 30,9 % des filles de père immigré maghrébin sont salariées de l'État, des collectivités locales, HLM, hôpitaux publics, etc.

Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

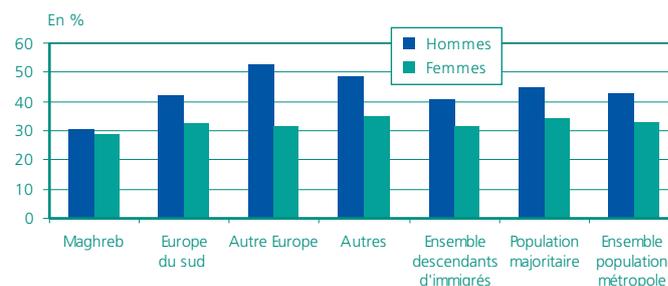
(9) La personne de référence pour le modèle de régression est un homme de la population majoritaire, âgé de 40-50 ans, titulaire d'un bac, ayant un père ayant travaillé comme employé ou ouvrier dans le secteur privé, une mère ayant travaillé comme salariée de l'État ou des collectivités locales, vivant en couple avec un enfant, vivant hors Zus.

(10) Une étude sur une tranche d'âge plus large (18-65 ans) à partir de l'enquête Formations et qualifications professionnelles 2003 trouvait, pour sa part, qu'avoir un seul parent immigré n'avait pas d'impact « toutes choses égales par ailleurs » sur les chances des salariés de travailler dans la Fonction publique mais qu'en avoir deux réduisait ces chances [5].

titulaire dans la Fonction publique est généralement conditionné à un critère de nationalité. De ce fait, les immigrés ayant acquis la nationalité française (soit 45 % des immigrés) sont deux fois plus nombreux dans la Fonction publique (18 %) que ceux ayant conservé leur nationalité antérieure (9 %).

Une fois tenu compte des différences de caractéristiques sociodémographiques observables (9), les descendants de père immigré semblent travailler, entre 35-50 ans, aussi fréquemment dans la Fonction publique que ceux issus de la population majoritaire (10).

Graphique 1 • Obtention d'une promotion au cours des cinq dernières années selon l'origine géographique et le sexe



Lecture : 30 % des fils d'immigrés maghrébins et 29 % des filles d'immigrés maghrébins ont déclaré avoir eu une promotion au cours des cinq dernières années.

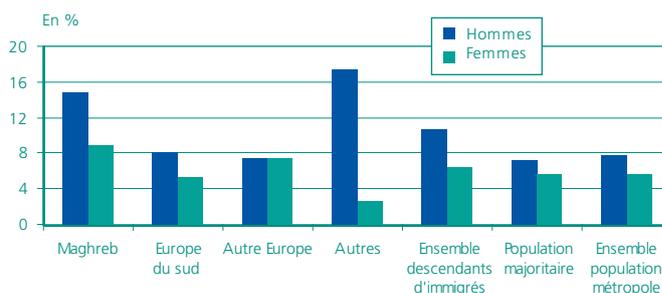
Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine ayant terminé leurs études et exerçant un emploi au moment de l'enquête.

Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

Les fils et les filles d'immigrés maghrébins déclarent plus souvent un refus injuste de promotion

Les fils d'immigrés maghrébins déclarent moins fréquemment que les autres à avoir bénéficié d'une promotion au cours des cinq dernières années (graphique 1). Ils sont 30 % à le déclarer contre 42 % pour les fils d'immigrés d'Europe du sud, 52 % des fils d'immigrés d'Europe et 45 % pour les hommes de la population majoritaire. Les filles d'immigrés maghrébins déclarent elles aussi moins fréquemment que les autres descendantes d'immigrés avoir bénéficié d'une promotion au cours des cinq dernières années, mais l'écart avec les autres femmes, filles d'immigrés ou de la population majoritaire, est moindre. Les descendants d'immigrés maghrébins sont également plus nombreux à déclarer avoir connu un refus de promotion qu'ils jugent injuste (graphique 2) : 15 % des fils d'immigrés maghrébins contre 7 % de la population majoritaire et 8 % des autres descendants d'immigrés considèrent qu'on leur a refusé de manière injuste une promotion. Bien que d'ampleur moindre, les filles d'immigrés maghrébins partagent le même

Graphique 2 • Déclaration d'un refus injuste de promotion selon l'origine géographique et le sexe



Lecture : 15 % des fils d'immigrés maghrébins et 9 % des filles d'immigrés maghrébins ont déclaré avoir eu un refus injuste de promotion au cours des 5 dernières années.

Champ : individus âgés de 35 à 50 ans, vivant en France métropolitaine ayant terminé leurs études et exerçant ou ayant exercé un emploi au moment de l'enquête.

constat. À caractéristiques sociodémographiques égales (11), seuls les fils d'immigrés maghrébins conservent une moindre probabilité de déclarer avoir bénéficié d'une promotion au cours des cinq dernières années et une probabilité supérieure d'avoir déclaré un refus injuste de promotion. Pour les filles d'immigrés, les écarts selon l'origine géographique n'apparaissent plus significatifs, une fois contrôlés des écarts de profils sociodémographiques.



Source : Ined-Insee, enquête Trajectoires et Origines, 2008 ; calculs Dares.

(11) La personne de référence pour le modèle de régression est un homme de la population majoritaire, âgé de 40-50 ans, ayant un bac, travaillant dans l'industrie comme ouvrier, dans une entreprise de 50 salariés ou plus, ayant eu un parcours d'emploi stable chez le même employeur.

Mahrez OKBA (Dares).

Pour en savoir plus

- [1] Beauchemin C., Hamel C., Simon P. (2010), « Trajectoires et origines : enquête sur la diversité des populations en France. Premiers résultats », *Documents de travail* n° 168, Ined, 152 p.
- [2] Dupays, S. (2006), « En un quart de siècle, la mobilité sociale a peu évolué », *Données sociales*, La société française, pp. 341-349.
- [3] Gollac S. (2005), « La fonction publique : une voie de promotion sociale pour les enfants des classes populaires ? Une exploitation de l'enquête Emploi 2001 », *Sociétés contemporaines* n° 58, pp. 41-54.
- [4] Meurs D., Pailhe A. (2010), « Position sur le marché du travail des descendants directs d'immigrés en France : Les femmes doublement désavantagées ? » *Économie et statistiques* n° 431-432, Insee, pp. 129-151.
- [5] Pouget J. (2005), « La fonction publique : Vers plus de diversité ? », *France portait social*, édition 2005-2006, Insee, novembre.
- [6] Rapport annuel sur l'état de la fonction publique 2010-2011 (2011), Politiques et pratiques de ressources humaines. Faits et gestes, La documentation française.
- [7] Santelli E. (2001), « La mobilité sociale dans l'immigration. Itinéraires de réussite des enfants d'origine algérienne », *collection Socio-logiques*, Presses Universitaires du Mirail, Toulouse.
- [8] Vallet L.-A. (1999), « Quarante années de mobilité sociale en France. L'évolution de la fluidité sociale à la lumière de modèles récents », *Revue française de sociologie* 40, pp. 5-64.

DARES ANALYSES et DARES INDICATEURS sont édités par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (Dares), 39-43, quai André Citroën, 75902 Paris cedex 15.

www.travail.gouv.fr (Rubrique Études, Recherche, Statistique de la Dares)

Directeur de la publication : Antoine Magnier.

Téléphone Publications : 01.44.38.22.(60 ou 61) / Réponse à la demande : dares.communication@travail.gouv.fr

Rédactrice en chef : Marie Ruault. Secrétariat de rédaction : Evelyn Ferreira et Francine Tabaton - Maquettistes : Guy Barbut, Thierry Duret, Bruno Pezzali.

Conception graphique : Ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social.

Impression : Ateliers Modernes d'Impression, 19, rue Latérale, 92404 Courbevoie.

Abonnements : dares.communication@travail.gouv.fr

Dépôt légal : à parution. Numéro de commission paritaire : 3124 AD. ISSN 2109 - 4128.



L'ENQUÊTE TRAJECTOIRES ET ORIGINES

L'enquête Trajectoires et Origines (TeO) vise à décrire et analyser les conditions de vie ainsi que les trajectoires sociales des individus en fonction de leurs origines sociales et de leur lien à la migration. Elle vise aussi à mesurer l'importance et l'impact des expériences de discrimination sur les parcours des individus. Le champ de l'enquête est celui des individus nés entre 1948 et 1990 vivant dans un ménage ordinaire en France métropolitaine en 2008. Pour les descendants d'un immigré ou d'un parent né dans un Dom, le champ représentatif de l'enquête est limité aux personnes nées après 1958.

TeO a été réalisée auprès d'environ 21 000 personnes, avec l'objectif de mener des analyses fines sur les principales minorités ayant une expérience directe ou indirecte de la migration vers la France métropolitaine. Les immigrés et les personnes originaires des Dom ainsi que leurs descendants directs nés en France métropolitaine ont donc été surreprésentés, l'échantillon comprenant par ailleurs des individus représentatifs du reste de la population (des personnes nées françaises en France métropolitaine de parents eux-mêmes Français, mais également, par exemple, des rapatriés des anciennes colonies françaises ou leurs descendants).

Le questionnaire de TeO explore l'histoire migratoire de personnes ou de leurs parents, décrit leurs parcours scolaires et professionnels, leur histoire résidentielle et leurs conditions de logement, leur vie familiale, de même qu'il investigate la transmission des langues et de la religion. De façon transversale, il examine l'accès des individus aux ressources de la vie sociale (travail, logement, services, soins...) ainsi que les discriminations pouvant y faire obstacle. L'enquête est une coproduction de l'Ined et de l'Insee. Elle a été réalisée entre septembre 2008 et février 2009 par l'Insee.

Définition des différents groupes étudiés

Immigré : personne née étrangère à l'étranger, et résidant en France. Elle peut avoir la nationalité française si elle l'a acquise après avoir immigré, ou être restée de nationalité étrangère.

Descendant d'immigré : personne née en France et dont au moins un parent (père ou mère) est immigré. La très grande majorité des descendants d'immigrés sont de nationalité française.

Population majoritaire : ensemble des personnes nées en France métropolitaine et qui ne sont ni immigrées, ni natives d'un Dom, ni descendantes de personne(s) immigrée(s) ou native(s) d'un Dom, sans ascendance directe immigrée ou ultramarine. Ce groupe comprend les Français nés à l'étranger et leurs descendants, ce qui inclut les rapatriés de l'empire colonial et leurs descendants nés en France métropolitaine.

Regroupement par zones géographiques

Europe : il s'agit des pays de l'Union européenne à 27 pays hors Espagne, Italie, Portugal.

Europe du sud : Espagne, Italie, Portugal.

Maghreb : Algérie, Maroc, Tunisie.

Autres : autres pays.